DEVENEZ DONATEUR MAISON DE LA danse

BULLETIN DE DON

SPECTATEURS, ABONNÉS, PASSIONNÉS,
SOUTENEZ LA MAISON DE LA DANSE AUTREMENT !

La Maison de la Danse souhaite réunir autour d'elle un cercle de donateurs engagés qui lui permette de contribuer à son rayonnement et de développer de nouveaux projets artistiques singuliers.
Devenez donateur !

Votre contribution permettra à la Maison de la Danse de s'affirmer toujours plus comme un lieu d'excellence artistique accessible à tous. Vous pouvez choisir de donner à la Maison de la Danse dans son engagement auprès des artistes ou de soutenir l'un de ses projets.

Chaque don compte, peu importe le montant ou la durée de votre engagement.

Pour plus d'informations sur les projets à soutenir : www.maisondeladanse.com

Votre don, d'un montant libre et éligible au dispositif du mécénat individuel, vous donne droit à une réduction d'impôt égale à 66% de son montant (dans la limite de 20% du revenu imposable). Sur la base d'un don de 100 €, la Maison de la Danse est en mesure d'émettre un reçu fiscal vous permettant de déduire 66 € de vos impôts.

Bulletin à retourner ou à déposer à la Maison de la Danse - 8, avenue Jean Mermoz 69008 Lyon ou par e-mail à a.grandserre@maisondeladanse.com

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Je suis abonné.e

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Email _____

Tél. personnel _____

☐ Je souhaite soutenir la Maison de la Danse
☐ Je donne pour la Maison Citoyenne et toutes les actions de médiation
☐ Je donne pour Numeridanse, la plateforme multimédia de la danse
☐ Je donne pour l'aide à la création chorégraphique

Montant du don (montant libre) : _____ €
(À partir de 1000€ de don, votre engagement peut faire l'objet de remerciements spécifiques : mentions sur nos supports de communication, accueil personnalisé aux spectacles...)

☐ Je donne une fois OU ☐ Je donne tous les mois
(possibilité de prélèvement avec les informations bancaires)

☐ Règlement par chèque, à l'ordre de : La Maison de la Danse
☐ Règlement par virement bancaire : RIB joint. Lors du virement, indiquer la mention « Donation Maison de la Danse »
☐ Règlement par prélèvement bancaire - dans le cas de dons mensuels

CONTACT

Alice Grandserre
Responsable mécénat et développement
a.grandserre@maisondeladanse.com
Tél. 04 72 78 18 18

Date ___/___/2020
Signature

INFORMATIONS BANCAIRES

RELEVÉ D'IDENDITÉ BANCAIRE

Lors du virement, indiquer la mention « Donation Maison de la Danse »

Titulaire du compte : **SA MAISON DE LA DANSE**
Domiciliation : CENTRE D'AFFAIRES LYON MÉTROPOLE ENT

BNP PARIBAS

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

| FR76 | 3000 | 4004 | 6800 | 0100 | 8103 | 558 |

CODE BIC : **BNPAFRPPXXX**

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Uniquement dans le cas de dons mensuels

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Maison de la Danse de Lyon à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément à vos instructions de dons pour la Maison de la Danse.

ÉCRIRE EN MAJUSCULES, S.V.P.

INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉBITEUR

Nom.....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

COORDONNÉES BANCAIRES

IBAN |_____|_____|_____|_____|_____|_____|____|

BIC |_____|

Fait à ..... le |____|____|2020

Signature

Signez et joignez un R.I.B.

CADRE RÉSERVÉ À LA MAISON DE LA DANSE

INFORMATIONS CONCERNANT LE CRÉANCIER ICS : FR35ZZZ415413 RUM : |_|_|_| D2020 |_|_|_|_|_|_|

JJ MM N° CONTACT